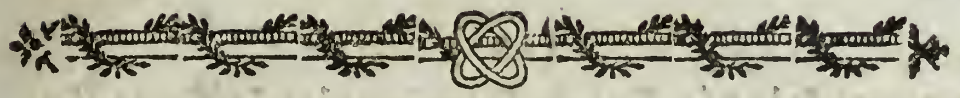
FRC 15854A
Case
FRC
19481



THÉORIE GÉNÉRALE
DE
L'ADMINISTRATION POLITIQUE DES FINANCES.

Dédiée à Monsieur, frère du ROI, & préſentée à Sa Majesté

Par M. Grouber de Groubentall.

Nouvelle Édition,

En 3 vol. in-8°. propoſée par Souſcription.

Avec Approbation et Privilège du Roi.

PROSPECTUS.

Les ſuffrages dont on a honoré les deux premiers volumes de cet Ouvrage, qui ont paru en 1788, ont mis l'Auteur dans le cas de le continuer, & d'y ajouter un troiſième volume, uniquement deſtiné aux États-généraux.

Les deux premiers ſont compoſés de ſept parties: la première contient des *Obſervations préliminaires* ſur les Finances; la ſeconde préſente la *Théorie générale* de leur manutention; la troiſième offre le Plan des *Adminiſtrations Provinciales*, celui de leur correſpondance reſpective, & celui de l'établiſſement d'un *Prix civique;* la quatrième traite à fond de l'*Impôt Territorial* & de ſes avantages; la cinquième renferme le Plan de *libération de la dette publique*, & celui du régime des *Penſions* accordées par le Roi; la ſixième eſt un Examen politique du *Compte rendu* en 1781; la ſeptième préſente les

THE NEWBERRY
LIBRARY

moyens & la néceſſité de ſupprimer les *Saiſies-réelles*, *Directions & Conſignations* : & chacune de ces parties offre non-ſeulement les développemens de chaque objet, mais encore tous les moyens à employer pour la réforme abſolue des abus dans l'Adminiſtration des Finances.

Enfin le troiſième volume, qui n'a point encore paru, contient la huitième partie ſeule, infiniment plus ample que chacune des ſept autres.

Cette partie renferme quatre SECTIONS principales : la première traite de la *Conſtitution* Nationale; la ſeconde, de l'adminiſtration de la *Juſtice* & de ſes réformes; la troiſième, de l'Adminiſtration *générale* du Royaume, y compriſe celle des *Finances*; Enfin la quatrième, de l'Adminiſtration *particulière* & *intérieure* du Royaume dans toutes ſes parties. Ces quatre ſections contiennent quatre-vingt-huit objets importans, diſcutés ſéparément; on joint ici la Table de ce volume.

L'on ne craint pas d'aſſurer que cet Ouvrage eſt juſqu'à préſent le plus complet, non-ſeulement ſur les Finances, mais même ſur toutes les parties qui compoſent l'Adminiſtration générale, & ſur tous les objets de *réformes* poſſibles que l'Auteur a fait paſſer en revue, avec tous les abus exiſtans, & les moyens d'y remédier; c'eſt auſſi ce qui a fait dire à l'un des Journaliſtes, que cet Ouvrage *occuperait ſans doute un des premiers rangs parmi les productions politiques de ce genre, & que l'Auteur ne développait pas un abus, pas un vice politique, ſans y appliquer le remède.*

Au ſurplus, ce travail, fruit de trente-deux années d'obſervations, de méditations, de recherches, & muri par l'expérience, n'a été entrepris que dans la ſeule vue du bien public, & l'Auteur a été aſſez

heureux pour voir adopter & exécuter jusqu'à présent la majeure partie de ses idées.

L'épuisement de l'édition des deux premiers volumes, a déterminé l'Auteur de les faire réimprimer avec le troisième ; mais la crainte de s'engager dans une dépense considérable, sans être sûr du nombre d'exemplaires qu'il serait nécessaire de tirer, lui a fait ouvrir une Souscription dont les circonstances l'ont forcé jusqu'à présent de différer la publicité.

En conséquence, les personnes qui désireront se procurer l'Ouvrage, auront le choix, ou de payer comptant le prix en souscrivant, ou de le payer en recevant les deux premiers volumes, ou de fournir simplement leur soumission de prendre l'Ouvrage à mesure que les volumes paraîtront.

Le prix de la Souscription sera de 12 liv. pour les trois volumes brochés, pris à Paris & à Versailles ; & de 13 liv. 16 s., franc-de-port, pour toute la France.

Il sera fait une remise aux Libraires, tant de Paris que de la Province.

La Souscription ne sera ouverte que jusqu'au premier Novembre prochain. Ceux qui n'auront pas souscrit payeront l'Ouvrage 15 liv. pris à Paris.

Les livraisons de la totalité de l'Ouvrage seront faites vers le 15 Octobre au plus tard.

Il ne sera fait aucun changement aux deux premiers volumes, & ceux qui se les sont procurés n'auront à prendre que le troisième pour se completter, en payant 4 liv. seulement pour Paris & Versailles, & 4 liv. 12 s. pour la Province.

La liste des Souscripteurs sera placée à la fin du second ou du troisième volume, & sera donnée sépa-

rément *gratis*, à ceux qui ont les deux premiers volumes.

L'on souſcrira à Paris, chez *Laurent junior* & *Creſſonnier*, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Et chez l'AUTEUR, rue *Geoffroi-l'Aſnier*, n°. 37.

Les quittances de ſouſcription ſeront ſignées de l'Auteur.

MM. les Souſcripteurs de Province ſont priés d'affranchir le port des lettres & de l'argent, & de donner leurs noms & adreſſes d'une manière liſible, pour prévenir les erreurs.

L'Ouvrage ſera imprimé en caractère *cicéro* interligné.

Lettre de M. de MAISSEMY *à l'Auteur.*

Paris, le 22 Mai 1789.

Sur le compte que j'ai rendu, Monſieur, à M. le Garde-des-Sceaux, du deſir que vous aviez d'annoncer par ſouſcription, une nouvelle édition de votre *Théorie ſur les Finances*, le Chef de la Juſtice a bien voulu accéder à votre demande, à condition néanmoins que la ſouſcription ſera ouverte chez un Libraire; c'eſt une forme établie, dont les Règlemens ne permettent pas de s'écarter : du reſte, Monſieur, je ſuis charmé d'avoir à vous annoncer une déciſion conforme à vos vues.

J'ai l'honneur d'être avec conſidération,

Monſieur,

Votre très-humble & très-
obéiſſant ſerviteur
DE MAISSEMY.

Extrait d'une Lettre de M. CERUTTI *à l'Auteur, du 29 Avril 1789.*

J'ai lu le manuſcrit de M. de G.; c'eſt le développement de la petite brochure qu'il m'avait fait l'honneur de m'envoyer; c'eſt en même-tems le recueil de toutes les choſes utiles que l'*Aſſemblée Nationale* aura ou à établir, ou à diſcuter. Beaucoup d'articles m'ont paru ſupérieurement éclaircis, celui des *Parlemens* entr'autres; celui des *Droits Seigneuriaux* mérite auſſi une attention particulière..... Son Ouvrage eſt rempli de lumières & de zèle: je n'aime pas cependant l'idée d'une *Société patriotique*; preſque toutes ces aſſociations commencent bien & finiſſent mal. Le temple de Dieu eſt l'univers; & l'école de l'eſprit public, la ſociété entière. Je n'adhère pas de ſuite non plus à la Commiſſion *intermédiaire*, j'ai peur du Sénat de Suède. Je prie M. de G. de pardonner mes critiques, & de les regarder même comme des hommages. J'ai lu précipitamment, & je n'ai eu que le tems néceſſaire pour voir beaucoup de vérités, & entrevoir quelques erreurs; l'Auteur eſt meilleur juge que moi, ou s'il a beſoin d'un autre Tribunal, il en eſt un près duquel il réuſſira, la NATION.

TABLE

Des Matières contenues au troiſième Volume.

De l'Imprimerie de P. DE LORMEL, rue du Foin Saint-Jacques.